

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rue Phocas Lejeune 11 - 5032 Gembloux - Belgique - tél: +32 81 432 769 - dmlsouth@vincotte.be

Personne à contacter: YVES UREEL, Electricité

## • Nos coordonnées

Votre numéro de client: 0013747502

Numéro de contrat: 1189438/9000

Numéro de rapport: GEM/20/15166536/00/FR/000

## • Vos coordonnées

Réf: Mail de Mme Van Luyck

## • Données d'intervention

Lieu: 650 - Facq Alleur

Rue de Wallonie, 16

4432 Ans

Date: 20/08/2025

Effectuée par: HADINE WALID

Distributiecentrum FACQ Kersemberg  
 Leuvensesteenweg, 561  
 1930 Zaventem  
 Belgique

## RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE D'EXAMEN DE CONFORMITÉ D'UNE INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS/SÉCURITÉ

**INSTALLATION** : FACQ PROCENTER ET SHOWROOM ALLEUR**OBJET DE LA VISITE**

VÉRIFICATION VISUELLE

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

ESSAIS D'AUTONOMIE

MESURES DU NIVEAU D'ÉCLAIREMENT

**BASE DE L'EXAMEN**

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes :

- VÉRIFICATIONS VISUELLE ET TEST DE FONCTIONNEMENT

**CONCLUSION**

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport n'est pas conforme aux prescriptions définies ci-avant. Nous restons à votre disposition pour un nouvel examen, après que les travaux nécessaires pour mettre l'installation en conformité auront été exécutés.

Ir F. Dewint  
 Directeur Général

Date d'émission : 27/08/2025

Nombre de pages : 6

Annexe(s) :

Distribution : or.  
cc.



**RUBRIQUES DU RAPPORT**

1. PRÉLIMINAIRES
2. DESCRIPTION DE L'INSTALLATION CONTRÔLÉE
3. LUMINAIRES D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS/SÉCURITÉ VÉRIFIÉS
4. INFRACTIONS
5. OBSERVATIONS

Personne de contact	Julie Van Luyck (0495/124057)
---------------------	-------------------------------

**NOTES**

-Néant

1. **Préliminaires**

1.1 **Vérification visuelle**

L'installation d'éclairage de secours a été soumise à une vérification visuelle.  
La vérification visuelle a porté sur les parties visibles et accessibles normalement de l'installation.

1.2 **Essais de fonctionnement**

Chaque luminaire vérifié a été alimenté en mode sécurité en simulant une défaillance de l'alimentation de l'éclairage normal pendant une période suffisante pour contrôler que chaque lampe est allumée :  
-au moyen du bouton test  
**-par coupure de l'alimentation normale.**

2. **Description de l'installation contrôlée**

Date de l'installation : ?  
Date de réception de l'installation : Non communiqué  
Plan(s)/schéma(s) : /  
...

2.1 **Types d'installation d'éclairage de secours en fonction des définitions de la NBN EN 1838 :**

**Eclairage d'évacuation**

**Eclairage d'ambiance (anti panique)**

Eclairage des emplacements de travaux dangereux

Eclairage de secours des signaux de sécurité

2.2 **Alimentation de secours**

Type :

Système d'alimentation à source centrale (NBN EN 50171)

Groupe de secours (Générateur A.C)

Onduleur

Batteries d'accumulateurs fixes (NBN EN 50272-2)

**Batteries incorporées dans les luminaires**

Marque	Type	Références / caractéristiques	Nombre
Ces informations ne nous ont pas été communiquées			



2.3 Luminaires pour éclairage de secours/sécurité

2.3.1. Type (\*):

(X) Armatures décentralisées - **Blocs autonomes d'éclairage de secours suivant NBN C 71-598-222 ou NBN EN 60598-2-22**

(Z) Armatures centralisées - Luminaires d'éclairage de secours alimentés par source centrale

Marque	Type	Références / caractéristiques	Nombre
Ces informations ne nous ont pas été communiquées			

3. Luminaires d'éclairage de secours/sécurité vérifiés

Voir tableau(x) ci-dessous :





4. **Infractions**

- Les blocs de secours situés dans le réfectoire, local réserve, toilette n'ont pas été testé lors de notre visite. (=Absence de la provenance du circuit sur le schéma unifilaire)
- Les plans de position des éclairages de sécurité/secours sont à prévoir.

5. **Observations**

- En l'absence du dossier administratif complet nous ne pouvons garantir que les éclairages de sécurités soient conformes aux normes en vigueur.